



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0465

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan climat énergie territorial (PCET) - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Lyon au titre de l'année 2015**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Charles

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0465**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Plan climat énergie territorial (PCET) - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Lyon au titre de l'année 2015**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a approuvé, le 13 février 2012, le plan d'actions partenarial du Plan climat énergie territorial (PCET) du Grand Lyon qui fixe des objectifs ambitieux en termes de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels. Si le rôle des collectivités publiques est d'impulser cette nouvelle demande, les objectifs sectoriels ne pourront être atteints qu'à la condition que l'offre des entreprises (celles de l'agglomération en priorité) puisse répondre aux nouveaux besoins.

La capacité de la filière du bâtiment à répondre à cette demande est particulièrement interrogée. Un premier diagnostic réalisé en 2010 par la Cellule économique Rhône-Alpes (CERA) des métiers du bâtiment sur le territoire de la Communauté urbaine a identifié les enjeux de structuration et de consolidation de la filière bâtiment durable au regard des marchés potentiels des années à venir.

La Maison de l'emploi et de la formation (MDEF), groupement d'intérêt public regroupant l'Etat, le Pôle emploi, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, l'ex-Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Chambre des métiers du Rhône, l'association Allies et la Mission locale de Lyon, a élaboré en 2011 un plan d'actions partenarial dans le but de répondre aux enjeux de développement de la filière bâtiment durable tels que validés par le PCET de la Métropole de Lyon.

Ce plan d'actions est mis en œuvre depuis 2012 et vise à apporter de l'information et un appui technique/méthodologique à :

- des demandeurs d'emploi, personnes en démarche d'insertion professionnelle, salariés risquant de perdre leur emploi, en reconversion professionnelle, etc.,
- des professionnels de l'insertion, de l'emploi et de la formation : structures d'insertion par l'activité économique, organismes de formation, etc.,
- des dirigeants et salariés d'entreprises : très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME).

En 2014, la Communauté urbaine a subventionné à hauteur de 15 000 €, le programme suivant :

1. Définition du besoin de formation/compétences d'entreprises du bâtiment durable : le baromètre bâtiment durable édité par la CERA tous les semestres a servi de base pour ce travail, ainsi qu'un questionnaire spécifique aux besoins en compétences des entreprises du bâtiment durable (outil construit pour les MDEF avec l'ADEME, notamment).

2. Formation du public en insertion, demandeurs d'emploi :

- un travail partenarial d'ingénierie de projet sur l'Est lyonnais et Lyon a conduit au démarrage d'une session de formation de 385 heures pour 10 à 12 demandeurs d'emploi le 20 octobre 2014, sur les métiers de l'étanchéité, de l'isolation thermique par l'extérieur. Les entreprises mobilisées en début d'action pourront embaucher ces personnes à l'issue de la formation (janvier 2015) ;
- une deuxième session du parcours de découverte et de professionnalisation sur les métiers de l'étanchéité, l'isolation thermique par l'extérieur et le bardage a été mise en œuvre pour 10 personnes. La formation s'est

déroulée de mars à juin 2014 et a été assurée par le GRETA Industriel et Les Compagnons du devoir. Elle précède des missions de travail en entreprise, gérées par l'Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) Giroi - Groupe ICARE.

3. Sensibilisation/promotion des compétences du bâtiment durable : organisation de la 3^e semaine de l'emploi vert à Lyon 7^e - Gerland du 1^{er} au 5 décembre 2014, Forum métiers/Développement durable & métiers verts à Meyzieu le 19 février 2014, organisation de temps emplois/compétences à Vénissieux en avril 2014, et d'autres "Rencontres - Métiers verts" en parallèle sur le CTEF Glycen et en lien avec les actions de formation indiquées plus haut.

La MDEF Lyon propose de poursuivre le travail engagé depuis 2012 dans le cadre du PCET de la Métropole de Lyon, en matière d'appui/ingénierie/accompagnement auprès de collectivités, de demandeurs d'emploi, publics en insertion (dont les bénéficiaires du RSA), de professionnels du bâtiment, sur tout le territoire de la Métropole.

Cet accompagnement est destiné à des acteurs emploi/formation grands lyonnais, tels que des structures d'insertion par l'activité économique, des opérateurs d'insertion formation inscrits dans des réseaux territoriaux (PLIE, maisons de l'emploi).

La MDEF de Lyon propose, en 2015, de renforcer son intervention au travers d'un nouveau plan d'actions présenté ci-après, qui constitue la suite et le développement du programme initial. Il est le fruit d'un travail partenarial sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Ce travail est basé sur :

- le baromètre construction durable réalisé par la Cellule économique Rhône-Alpes,
- les diagnostics territoriaux liés au PCET de la Métropole de Lyon,
- la connaissance des acteurs du projet,
- les orientations fixées par les Groupes techniques bâtiment durable du PCET, que la MDEF Lyon co-anime sur le volet "Emplois compétences", ainsi que le Comité de pilotage de la mission Emploi climat énergie.

Le plan est découpé de la manière suivante :

Axe – Organisation de la formation pratique :

- Formation collective préparatoire à l'emploi sur des métiers du bâtiment durable identifiés comme demandeurs de main d'œuvre : étanchéité, isolation thermique sous bardage (dans le cadre de clauses sociales de marchés, particulièrement). Cible pour 2015 : 30 personnes en parcours d'insertion dont la moitié de bénéficiaires du RSA.

Axe – Organisation d'actions et évènements territoriaux de promotion des compétences et métiers verts du bâtiment :

- Sensibilisation et animation dans un but de découverte de compétences et métiers du bâtiment durable, conduisant à une meilleure orientation professionnelle.

Axe – Pilotage et suivi des actions :

- Un groupe technique réunissant les partenaires indiqués ci-dessus, co-animé par le Grand Lyon/PCET et la MDEF Lyon se réunit 2 à 3 fois par an : il fixe les priorités d'action, définit les projets à mettre en oeuvre ou poursuivre.

La Métropole est sollicitée pour financer ce plan d'actions à hauteur de 22 000 € pour 2015. Le coût total de cette action pour 2015 a été évalué à 73 147 €.

Budget prévisionnel 2015			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Salaires (animation de la mission « emploi climat énergie »)	63 259	DIRECCTE Rhône-Alpes	12 647

Frais annexes	9 895	ADEME Rhône-Alpes	16 500
		Métropole de Lyon	22 000
		Autres financements	22 000
Total	73 154	Total	73 147

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 22 000 € nets de taxes pour l'année 2015 au profit de la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Lyon dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 4.8 du plan d'actions partenarial du Plan climat de la Métropole de Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la MDEF de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 70 - opération n° 0P26O2293.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.